

aaa Chili 86.1

Berne, le 24 janvier 1972

Note pour le dossierChili - Consolidation de
la dette extérieure

1. Le 14 janvier l'Ambassadeur Rioseco s'était employé chez moi en faveur du report de 90 jours des échéances résultant au 31.12.1971 et au 31.1.1972 des accords de crédit de 1961 et 1965. Je l'avais renseigné sur l'impossibilité d'un tel report bilatéral et fragmentaire eu égard à l'imminence des négociations multilatérales de consolidation.
2. Revenu aujourd'hui, M. Rioseco me confirme une fois de plus que son pays se trouve dans les pires difficultés et fait la nouvelle proposition suivante:
 - La Suisse renouvelle, aux mêmes conditions, l'ancien crédit de 35 millions de francs (ou accorde un nouveau crédit de 25 millions ou 20 millions de francs par exemple) pour des livraisons de biens d'équipement suisses;
 - Simultanément le Chili rembourse intégralement le solde d'environ 20 millions de francs résultant des crédits antérieurs.

En quoi cela allégerait les grandes difficultés actuelles de devises n'est pas apparent. M. Rioseco est très confus à ce sujet et l'on ne voit pas bien ce qu'il vise exactement. Je lui ai fait comprendre que pour renouveler le crédit de 35 millions de francs il faudrait à nouveau consulter les banques, l'industrie, la Commission GRE et même le Conseil fédéral; que même si nous voulions le faire, le temps ferait défaut avant les consultations de Paris; que de toute manière nous ne pouvons pas agir ni examiner l'opportunité d'une telle solution avant que la question de la consolidation ne soit résolue. Même après il ne faudrait pas oublier l'engagement déjà très élevé de la Confédération à l'égard du Chili ni la tendance de l'industrie de ne plus avoir recours à des crédits-cadre en raison de leur rigidité comparativement au crédit de fournisseurs sur la base ordinaire de la GRE.

M. Rioseco m'annonce la venue à Zurich, dimanche prochain le 30 janvier, de la délégation chilienne qui se rendra à la réunion de Paris (les 2, 3 et 4 février). Cette délégation entend contacter les grandes banques dans un but inconnu de M. Rioseco. Il suppose néanmoins, ce qui est évidemment vraisemblable, qu'elle va s'efforcer d'obtenir des facilités financières. J'ai déclaré à mon interlocuteur qu'il est peu probable que les banques puissent prendre des engagements juste à la veille des discussions multilatérales de Paris.

Lecher